

L'hon. Roebuck dit que Québec a violé la constitution

Fera-t-on annuler les contrats d'achat de la commission?

Révélation stupéfiante du procureur général en Chambre hier. Aspect légal de la question.

L'OPPOSITION

Les titres d'électricité baissent en bourse. L'opposition, haillonnée, pour ainsi dire.

M. ROEBUCK

(Du correspondant du Droit)
OTTAWA, 2. — Tandis que le gouvernement a pratiquement imposé le bailloir à l'opposition en empêchant, par un vote de 34 à 14, hier après-midi l'ancien procureur général Price de répliquer à M. Roebuck au début de la Chambre dans le débat sur le discours du trône, mardi prochain, on se demande si aujourd'hui une panique ne se déclencherait pas à la bourse pour les titres d'électricité. Les chutes furent, hier, de 3 à 14 points et l'on se demande ce qu'il en sera aujourd'hui.

Tout repose cependant entre les mains du premier ministre Hepburn qui sera à son bureau, cet avant-midi, de retour de l'assemblée tenue, hier soir, à North Bay, avec les MM. Leduc et Heenan. Il devait y avoir une séance du conseil des ministres, mais le conseil des ministres devait prendre une décision finale sur les contrats d'électricité dénoncés par Roebuck.

A l'heure où les premières éditions du samedi des journaux du soir sont sous presse, le public ne sait rien de l'opposition, mais de la Chambre, la cote sur la bourse, des actions et obligations non seulement de la Gatineau Power, de la Beauharnois Power, de la MacLaren Power, de l'Ottawa Valley Power, de l'International Hydro Electric Power, mais encore de nombre d'autres titres d'électricité, en particulier la Shawinigan Water and Power, affectés par l'accusation finale, portée, hier soir, du parquet de la législature par le procureur général d'Ontario, l'hon. Arthur W. Roebuck.

«Les accords secrets conclus entre l'hon. et les compagnies d'électricité mentionnés au début de mon discours», conclut le procureur général, «violent non seulement la loi provinciale, mais, ce qui est plus grave, l'acte britannique de l'Amérique du Nord».

Ne lit-on pas dans la section 92 de la constitution du Canada que les législatures provinciales n'ont pas juridiction sur les entreprises mentionnées dans les classes suivantes: lignes de vapeurs, chemins de fer, canaux, télégraphes et autres travaux ou entreprises reliant la province avec toute autre ou toutes autres des provinces, ou s'étendant hors des limites de la province.

LES TROIS CONTRATS QUI

«Je soumettrai maintenant à la chambre que ces trois contrats

(Suite à la 10ème)

LES NOUVELLES RELIGIEUSES

Sacre de Mgr Julien

MONTREAL, 2. — Le sacre de Mgr Julien, vicaire apostolique de Nyassaland, aura lieu à Benneke, Nyassaland, le dimanche 24 mars.

Il est probable que le prélat consacré sera Mgr Guillemain, le vénérable prédécesseur de Mgr Julien, démissionnaire pour cause de santé.

Il est probable aussi qu'un autre évêque canadien, sera lui aussi sacré en Afrique. Mgr Trudel pourra assister au sacre de son nouveau collègue.

Pour le T. R. P. Jehanno

QUEBEC, 2. — Un service funèbre des plus solennels a été chanté jeudi matin, à neuf heures, en l'église du Saint-Cœur-de-Marie, pour le repos de l'âme de T. R. P. Mathurin Jehanno, Supérieur Général des Eudistes, décédé subitement au cours de sa visite canonique en Colombie.

Les fidèles ont assisté nombreux à cette cérémonie. C'est le T. R. P. Tréssel, Provincial des Eudistes, qui a officié, assisté des Révérends Pères, A. Brand et F. Coquerneau, eudistes.

Mesures rappelées

CITE VATICANE, 2. — On mande de Madras que le gouvernement de Madras a rappelé les mesures qui, depuis 1917, appartaient à la restriction au droit des Missions catholiques concernant le transfert, la cession et la vente des propriétés.

Une ordonnance interdit, en effet, le transfert, la cession et la vente des terrains aux Indes, à toute personne qui n'est pas sujet britannique ou sujet d'un Etat indien, sans autorisation préalable du gouvernement.

En 1930, le gouvernement précisa que l'interdiction de 1917 s'appliquait aux églises et institutions catholiques.

ON APPORTERA UN REMÈDE À CES MALAISES

L'amendement à la loi des concordats passe en deuxième lecture.

SANS VOTE

M. E. Roberge et le crédit des cultivateurs. Les marchands et la loi actuelle.

M. O. GAGNON

Après avoir entendu plusieurs députés tracer un tableau noir des misères des agriculteurs, hier, la Chambre des Communes a adopté sans vote, en deuxième lecture le bill gouvernemental amendement la loi des concordats agricoles. Le bill sera étudié en comité la semaine prochaine.

Tous les partis sont d'accord sur un point: il faut à tout prix appliquer des remèdes énergiques au malaise agricole du Canada. Le principal changement prévu par le bill est de prolonger de 60 à 90 jours le terme pendant lequel un fermier qui fait une demande de rajustement de ses dettes à un sequestre officiel, ne peut être poursuivi devant les tribunaux. Le ministre des Finances, l'honorable E. M. Rhodes, a dit que 7,000 demandes de rajustements ont été reçues par son ministère depuis quelques mois et que le nombre augmente de jour en jour.

LE DEBAT
 M. G. G. Coote, du groupe des fermiers-unis, députés de Macleod, s'appliqua à peindre que la mauvaise situation des fermiers canadiens n'est pas imputable à la faillite de la récolte ou à la sécheresse mais bien à la baisse des produits agricoles.

Le problème agricole, dit-il, est dû à notre politique monétaire stéréotypée. D'autres pays agricoles, tels l'Argentine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont usé du mode de déflation de la monnaie, ce qui donne à leurs fermiers l'avantage sur les Canadiens sur les marchés mondiaux.

(Suite à la 4e page)

Le successeur de Prajadhikop

CE SERA PROBABLEMENT UN JEUNE PRINCE DE ONZE ANS

(Presse associée)

BANGKOK, Siam, 2. — Le prince Ananda, âgé de onze ans, neveu de Prajadhikop sera probablement son successeur sur le trône de Siam, à la suite de l'abdication de ce dernier, a-t-on appris hier de bonne source.

Ananda est le fils du feu prince Mahidol, qui vécut aux Etats-Unis. On croit que le gouvernement acceptera l'abdication de Prajadhikop et proclamera le jeune Ananda, sous une régence.

Sursis accordé à Emilien Tremblay

SON AVOCAT DEMANDERA UNE COMMUTATION DE SA SENTENCE.

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 2. — Emilien Tremblay, de l'Abitibi, qui devait être pendu ce matin à Amos, a obtenu un sursis jusqu'au 5 avril, a-t-on appris du ministère du procureur général.

Tremblay a été reconnu coupable à Amos d'avoir assassiné son frère pendant son sommeil. Le sursis a été accordé par le juge Langlais afin de permettre à l'avocat du condamné de demander une commutation de sentence au ministre de la justice.

Suffrage féminin voté en France

LA CHAMBRE DES DEPUTES ADOPTE UNE MESURE QUI DEVRA ETRE APPROUVEE PAR LE SENAT.

(P.C.—Havas)

PARIS, 2. — La chambre des députés a voté en faveur du suffrage féminin en France et a accordé aussi aux femmes le droit de se présenter comme candidates aux élections nationales, départementales et municipales.

Le vote a été de 453 à 124. Si la mesure est adoptée par le sénat, le réve des femmes de France sera réalisé. Au cours des années précédentes, le projet de suffrage féminin fut rejeté plusieurs fois par le sénat.

Les députés de la gauche se sont opposés au suffrage féminin, dominant pour raison que les femmes voteraient probablement de manière à renforcer les éléments de l'extrême droite.

GRAND RALLEMENT HIER À NORTH-BAY POUR M. MARCEAU

L'OPPOSITION TENTE DE FAIRE OBSTRUCTION

A propos du discours de M. Roebuck. Un vote sur le droit d'ajournement du débat.

PASSES D'ARMES

(Du correspondant du Droit)
GALERIE DE LA PRESSE, OTTAWA, 2 mars. — Profitant de l'absence du premier ministre Hepburn, qui a parlé hier soir à une grande assemblée à North Bay en faveur du candidat libéral Harry Marceau, dans Nipissing, l'opposition au début de la séance de la Chambre hier après-midi, a tenté par tous les moyens possibles, d'empêcher le procureur général, l'hon. Arthur W. Roebuck, de continuer son discours sur l'Hydro. L'ancien ministre de la voirie, l'hon. Léopold Macaulay, est même allé jusqu'à demander l'ajournement de la Chambre afin de permettre à l'opposition de se mettre au courant de documents quelques instants plus tôt au gouvernement Hepburn par l'ancien procureur général Price. Presque à l'ouverture de la séance, l'hon. Price se leva pour poser au premier ministre intermédiaire, l'hon. Harry Nixon, une question qu'il assura être d'intérêt public. Après avoir lu l'entrevue donnée aux journaux du matin par le premier ministre Hepburn sur la politique que son gouvernement entendait suivre au sujet des contrats d'électricité entre l'Hydro et la Beauharnois, la MacLaren ainsi que la Gatineau et l'Ottawa Valley Corporation, le député de Toronto-Parkdale assura qu'il allait de la fortune d'un grand nombre d'épargnants qui ont leurs économies placées dans les actions de ces compagnies que les provinces faisaient connaître immédiatement la ligne de conduite qu'elle entend suivre. «Nous ne pouvons pas permettre que le discours de l'honorable procureur général d'Ontario fasse le jeu des spéculateurs de tout acabit. Il est urgent que le gouvernement d'Ontario se décide maintenant ce à quoi il s'est décidé».

LA REPONSE DE NIXON

Le premier ministre intermédiaire répliqua: «Le gouvernement amonera sa politique en temps voulu».

«Mais donnez-vous l'opposition la chance et le temps d'examiner les documents sur lesquels cette politique sera basée», dit le député M. Price. «Quand mon honorable ami veut-il ces documents?» d'interroger M. Nixon. «Sur le champ!» de répondre Price. Le premier ministre intermédiaire de renvoyer assista la balle à l'ancien procureur général. «En toute évidence, nos amis de la gauche ne peuvent ignorer le contenu de documents qui m'ont refusé obstinément à chaque session depuis au moins quatre ans et maintenant il nous demandent ces mêmes documents qu'ils font mine d'ignorer absolument. La chose est pour le moins surprenante, pour ne pas dire déconcertante».

ALJOURNEMENT DEMANDE

C'est alors que le premier débat que l'ancien ministre de la voirie, l'hon. Macaulay se leva pour demander l'ajournement de la Chambre afin que l'opposition puisse prendre connaissance des documents en question et les discuter avec le gouvernement. «Je pense», il répondit, «alors le procureur général lui-même, que ces Messieurs de l'opposition qui ont déjà apposé leur signature à ces documents doivent certainement en savoir le contenu».

(Suite à la 12e page)

Les sauterelles dans les prairies

Le service entomologique du ministère de l'Agriculture croit qu'il sera nécessaire, cette année, d'entreprendre de vastes campagnes de destruction des sauterelles dans les provinces des prairies.

Dans une déclaration publiée hier, le service dit que suivant les relevés des dépôts d'œufs, faits l'autre jour, cette plaie sera aussi grave que l'année dernière au Manitoba, et beaucoup moins grave en Saskatchewan.

Il y a encore des millions d'œufs menacés par les sauterelles et le service entomologique croit qu'il faudra de sévères mesures de contrôle si l'on veut assurer la majeure partie des récoltes. En conséquence, on prépare des plans pour combattre les sauterelles dans les trois provinces affectées. Le succès de 1934 fait augurer l'entière collaboration des fermiers à ces plans.

LA MORT DE MGR NICOLAS BARES

II ETAIT EVEQUE DE BERLIN ET COMBATIT LE MOUVEMENT PAIEN EN ALLEMAGNE.

BERLIN, 2. — Son Exc. Mgr Nicolas Bares, évêque catholique de Berlin, qui combattit le mouvement de «foi païenne» en Allemagne, est décédé à l'âge de soixante-quatre ans. Il naquit le 24 janvier 1871, fut ordonné prêtre en 1895, nommé chanoine et directeur du séminaire de Trèves puis prêtre de Sa Sainteté, évêque de Hildesheim, Allemagne en 1929.

L'EMPEREUR D'ABYSSINIE S'EXERCE



L'empereur Haile Selassie, de l'Abyssinie, s'exerce au tir, sur l'une des mitrailleuses modernes que son gouvernement a achetées récemment pour les manœuvres militaires. Il dit qu'il peut envoyer un million d'hommes sur les champs de bataille, contre les soldats italiens, si les différends de frontières ne se règlent pas à l'amiable.

MONTREAL A REMPORTÉ LE DÉBAT, HIER

Les étudiants de Montréal l'emportent par une faible marge sur ceux de l'Université d'Ottawa.

LES DISCOURS

MM. André Forget et Henri-Paul Lemay, étudiants en droit de l'Université de Montréal, ont remporté la palme du débat interuniversitaire qui eut lieu hier soir à la salle académique, rue Wilbrod. Ils soutenaient la négative de la question suivante: «Êtes-vous en faveur de la Société des Nations?» La Société des Nations était représentée par MM. Lionel Desrosiers et Lorenzo Lebel, orateurs de l'affirmative.

Le débat avait lieu sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa et Chancelier de l'Université et sous la présidence d'office de M. Robert Gauthier, professeur à l'École Normale de l'Université. Le jury se composait de l'hon. juge E.-R. Angers, de la Cour de l'Échiquier; de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes et de M. Laurent Beaudry, conseiller judiciaire près des Affaires Étrangères. M. le juge Angers annonça le verdict des juges et félicita chaleureusement les jeunes orateurs: les vainqueurs comme les vaincus.

(Suite à la 11e page)

RELÈVEMENT DE CES MÉTIS

Le gouvernement d'Alberta est à prendre des mesures à cette fin.

(Presse Canadienne)

EDMONTON, 2. — Une commission du gouvernement d'Alberta est à étudier le problème de mettre fin à la vie nomade d'environ 10,000 métais d'Alberta. La commission s'efforcera de trouver pour ces métais un nouveau genre de vie. Le juge A. F. Ewing est chef de la commission, et les autres commissaires sont J. M. Douglas et le Dr E. A. Braithwaite. La condition des métais est actuellement pitoyable. Plusieurs d'entre eux sont malades et la plupart ne jouissent pas des bénéfices de l'éducation.

Le capitaine Peacock décédé

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 2. — Le capitaine W.-R. Peacock, qui fut de service pendant la grande guerre, est décédé hier après une maladie de plusieurs mois. Il était âgé d'environ soixante ans. Le défunt naquit à Ottawa et s'occupa de construction de chemins de fer et de ponts dans tout le Canada. Il s'établit à Québec il y a 25 ans et il fut surintendant des travaux de construction du pont de Québec. Il s'enrôla en 1915, fit du service en France, puis fut transféré dans l'armée impériale et envoyé dans le nord de la Russie.

Chômeurs dans le Québec

QUEBEC, 2. — Un total de 3,400 chômeurs ayant 17,000 dépendants figurent sur les listes de secours dans le Québec. Le comité administratif estime qu'il devra affecter la somme de \$115,000 pour secours pendant le présent mois.

150 PERSONNES SONT ARRÊTÉES

Des manifestations en l'honneur de l'Allemagne à Vienne, Autriche.

(P.C.—Havas)

VIENNE, 2. — Les célébrations à l'occasion du retour du territoire de la Sarre à l'Allemagne ont été violemment interrompues hier soir par la police de Vienne, et 150 personnes sympathiques aux nazis ont été arrêtées.

Plusieurs mille personnes se sont organisées en groupes et ont tenté de célébrer la fête dans le centre de la ville. Cependant, dès que les groupes se formaient, ils étaient dispersés par la police et leurs chefs étaient arrêtés.

Tel et là, on chanta l'hymne national allemand «Deutschland Über Alles» (L'Allemagne au-dessus de tout), mais la police fit cesser ces chants.

Les nécessiteux moins nombreux

LEUR NOMBRE A DIMINUÉ DE 65,363 DANS L'ONTARIO EN MOINS DE CINQ MOIS.

(P.C.—Havas)

OTTAWA, 2. — Entre le 1er juillet et le 3 décembre 1934, le nombre des personnes recevant des secours en Ontario a diminué de 65,363, et sur ce total il y avait 11,299 chefs de famille, a déclaré hier à la législature l'hon. David A. Croft, ministre du Bien-être des Affaires sociales, en réponse à une question.

Retour du Frère B. Carrier, O.M.I.

Le Rév. Frère B. Carrier, ci-devant du personnel de l'Université d'Ottawa, est revenu à Ottawa hier après un séjour de deux ans à la Maison Générale des RR. PP. Oblats à Rome. Le Frère Carrier a séjourné pendant quelque temps à Paris avant de rentrer au Canada. Il est revenu à l'Université.

Dépêches de la Nuit

Appropriations militaires

WASHINGTON, 2. — Le Congrès des Etats-Unis a fait une appropriation de \$75,000,000 pour l'armée, c'est la plus considérable depuis la grande guerre. Le comité des appropriations du sénat a recommandé à ce Congrès d'adopter l'appropriation mentionnée et l'autorisation à ajouter 50,000 hommes à l'effectif militaire.

On fait feu

MONTREAL, 2. — Deux coups de revolver ont été tirés hier soir dans une salle de la rue St-Hubert, où environ 50 sans travail tenaient une assemblée. Personne n'a été blessé. Les balles furent trouvées près d'une fenêtre. La police est à faire des investigations.

Enfant écrasé

ST-JEAN, N. B., 2. — Le jeune Joseph Mackinnon, âgé de quatre ans, demanda à sa mère de le laisser sortir pour jouer. Celle-ci y consentit mais lui recommanda de prendre garde aux automobiles. Quelques minutes plus tard, on ramena à la maison le corps de l'enfant, qui avait été écrasé par les roues d'un camion. A une enquête hier soir, le chauffeur a été exonéré.

Aliénation mentale

LONDON, 2. — Le jury du coroner a rendu hier un verdict de suicide à la suite de la mort d'un membre des gardes gallois du prince de Galles. Il souffrait d'affection mentale. Le corps de cet homme, James Baker, a été trouvé il y a quelques jours.

M. P. VÉNIOT DÉCLARE QU'IL SE DÉFENDRA

L'ancien ministre des postes demande la protection de la Chambre.

DES MENACES

L'honorable Pierre J. Veniot, ancien ministre des Postes, s'est levé en Chambre des Communes, hier, pour affirmer qu'il se défendra énergiquement si on tente de le mettre en état d'arrestation. Il a demandé à la Chambre de le protéger contre toute poursuite pour mépris de cour, à la suite de certaines déclarations faites par un avocat de Montréal à l'enquête préliminaire Bronfman.

Le libéral de Gloucester causa une surprise après une discussion sur les concordats agricoles lorsqu'il se leva pour protester contre les affirmations d'un avocat montrealais qui, rapporte-t-on, a demandé l'autorisation d'émettre un bref contre lui. Ces déclarations avaient trait à un discours prononcé par M. Veniot en Chambre il y a environ une semaine, et dans lequel il accusait la royale gendarmerie à cheval d'avoir usé de méthodes dites de troisième degré. C'était là le mépris de cour allégué.

L'IMMUNITÉ

L'honorable E. N. Rhodes, ministre des Finances, s'empressa d'assurer à M. Veniot qu'il jouirait pleinement de l'immunité parlementaire.

L'honorable Maurice Dupré, solliciteur général, déclara n'avoir jamais entendu parler de la chose.

Le Parlement est le plus haut tribunal du pays, dit M. Veniot. Bien que je sois prêt à maintenir ma déclaration, je ne tolérerai pas qu'un avocat me traîne devant les tribunaux pour mépris de cour quand il a parlé sur son honneur comme député.

M. Veniot précise qu'il n'accuse aucunement le gouvernement d'autoriser le bref. Il voulait simplement s'assurer si le ministère de la Justice avait eu vent de la chose.

M. Veniot fonda ses protestations sur une dépêche de journal, disant: «Crankschaw, assistant-procureur dans cause Bronfman, accuse Veniot de mépris de cour pour avoir accusé la police montrealaise d'avoir usé de méthodes de troisième degré, disant qu'il a causé état devant les tribunaux».

Une accusation moindre portée contre les deux

Me ARTHUR CLUFFE, PROCUREUR DE MACKLER, S'OPPOSE A CERTAINES DÉPOSITIONS.

(Spécial au Droit)

PERTH, O. — Le Dr W.-J. Hobson, 55 ans, médecin bien connu, et Rupert Mackler, 38 ans, aussi de Perth, ont été condamnés à subir leur procès tard hier après-midi par le magistrat Kirkland d'Almonte, relativement à la mort d'une jeune fille de Carleton-Place survenue le 14 février. Le procureur de la couronne W.-W. Pollock, de Carleton Place demanda que l'accusation de meurtre portée contre les accusés soit atténuée. Le Dr Hobson est maintenant accusé de tentative d'obstruction légale et Mackler de complicité. Me Arthur-W. Cluffe d'Ottawa qui défend Mackler avec Me Hugh Wilson de Perth, s'est opposé à l'acceptation de certaines propositions dans le procès-verbal. Le Dr Hobson, est défendu par Me Hugh O'Donnell, C. R. Les accusés viendront leur procès aux assises de Larnach, qui s'ouvriront ici le 19 mars.

ON INVITERAIT STEVENS DANS OTTAWA-OUEST

Le président de l'association conservatrice d'Ottawa-ouest, M. l'échevin George-S. Sloan, dit qu'on fait des instances auprès de l'hon. H. H. Stevens, ancien ministre du commerce et de l'industrie, pour qu'il accepte la candidature conservatrice dans cette circonscription. La convention aura lieu dans un mois.

Les conservateurs se procurent leurs cartes de secrétaire, John Parker, 138, rue Gloucester. Parmi les aspirants à la candidature il est question de MM. P.-D. Ross, F.-H. Plant, G.-Cecil Morrison et H.-P. Hill, C. R.

LES REBELLES DE LA GRÈCE ONT CAPITULÉ

Ils sont délogés d'un arsenal après une couple d'heures de combat.

LES PERTES

(Presse Associée)
ATHÈNES, Grèce, 2. — Cinq vaisseaux de la marine grecque, commandés par des rebelles qui ont pris part à une révolte à l'arsenal de Salamis, gagnent aujourd'hui la Crète, poursuivis par des avions. Deux croiseurs et trois destroyers font partie de la flottille. Le croiseur blindé Averoff a été endommagé par une bombe d'un avion de la marine grecque.

Il y a eu plusieurs arrestations à Athènes parmi les partisans de l'ancien premier ministre Venizelos. On ne sait quelle part les hommes d'Etat ont pris à la révolte.

La loi martiale a été proclamée et les communications ont été interrompues dans Athènes. L'ancien général Papoulas, partisan de Venizelos, aurait été mêlé à la révolte, et serait disparu. Le général Kondylis, ministre de la guerre, dit que les pertes ne sont pas nombreuses du côté des troupes du gouvernement mais qu'environ dix révolutionnaires ont été tués.

Un complot a été découvert à six heures hier soir, au moment où on surpris les rebelles en train d'occuper l'arsenal de Salamis. Un régiment d'une banlieue d'Athènes et des soldats de l'école militaire semblent sur le point de s'unir aux rebelles. Ceux-ci ont été forcés d'abandonner leur position après deux heures de combat. Ils ont capitulé à 1 h. 30 ce matin.

Petites Dépêches

Pas de réductions

QUEBEC, 2. — Il n'y aura pas de réductions des salaires des employés municipaux cette année, annonce le maire J.-E. Grégoire. Il ajoute qu'il sera difficile, en élaborant le budget, de faire des réductions dans les allocations aux divers départements civiques.

Recherché par la police

YARMOUTH, N.-S., 2 (P.C.). — La police recherche aujourd'hui un homme qui, vingt minutes avant qu'une explosion et un feu éclatèrent chez Mme Gene Saunders, se présenta à son domicile. Mme Saunders et ses deux enfants s'enfuirent à la hâte, comme les flammes, poussées par un fort vent, ravageaient l'immeuble.

Longue route

DUNDALK, Ont., 2 (P.C.). — Pour se rendre d'ici à une ville située à 14 milles de Dundalk, comté de Grey, une lettre a parcouru une distance de 100 milles en deux jours, a-t-il été découvert hier. Cette lettre a passé par Inglewood, Benton, Duntroon, Shinghamton, McIntyre.

Avis aux huissiers

TORONTO, 2 (P.C.). — R. Cooke, un huissier, a été arrêté hier que les huissiers ne doivent pas entrer dans les logis qu'ils parcourent ordinairement, à la recherche d'un débiteur, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un juge.

L'officier reste pris

TORONTO, 2 (P.C.). — Si le constable H. Saunders veut capturer un voleur en passant à travers d'une clôture, il fera malgrair. Saunders poursuivait un voleur hier et tenta de le suivre en passant par le trou d'une clôture, mais il resta pris. Avant de reprendre sa liberté, le voleur avait disparu.

Etudiant tué

COBOLG, Ont., 2 (P.C.). — Un étudiant de l'Université Queen a été tué et un autre est dangereusement blessé ici à l'hôpital aujourd'hui à la suite d'une collision entre une automobile et un train du Canadian National.



Compagnie
d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde[™]

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, President